

FO

FO-DGFIP Section de la Réunion
Centre des Finances Publiques de
Saint-Pierre

1 rue du Père Raimbault
97751 Saint-Pierre Cedex

 fo.drifip974@dgfip.finances.gouv.fr



COMPTE-RENDU CHSCT DU 23/09/2019

Ce 23/09/2019 à 9h s'est tenu un CHSCT à Champ-FLEURI.

Deux directions étaient représentées (Direction DRFIP et Direction Douane).

3 organisations syndicales étaient présentes et composées de : 1 **FO** ; 5 CGT ; 5 Solidaires.

Les organisations Solidaires et CGT ont choisi de ne pas assister aux sujets de l'après midi (cf Explications plus loin..)

Nous avons à l'ordre du jour :

I. APPROBATION PROCES-VERBAL

II. PAP DRFIP 2019, pour avis

III. PROGRAMME D'INTERVENTION

- propositions d'actions et travaux pour l'année 2019 pour avis

IV. FICHES DE SIGNALEMENT

* Douane (3 fiches)

V. QUESTIONS DIVERSES

* Information sur l'arrivée de la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse comme co-occupants des locaux de l'Insee.

* Information sur l'avancement du chantier immobilier de regroupement des services Douaniers à St Denis

* Information sur le projet du nouvel aéroport et son impact sur le service douanier

* Information sur le risque routier sur le site douanier de St Pierre

* Information sur l'avancement du projet de déménagement de la trésorerie du CHU

* Information sur la vidéoprotection sur les sites de St Leu et St Benoît Municipal

Cependant des **propos liminaires** ouvrent, à nouveau, des débats sur :

- La géographie revisitée
- L'amiante (St Benoît/Lacaze)

Sur le premier point qui génère toujours les mêmes questions et les mêmes réponses, **FO** fait remarquer que la question des risques psycho-sociaux (rps), omniprésente dans le DUERP, est particulièrement grave aujourd'hui. La géographie revisitée annoncée implique une nouvelle dégradation des conditions de travail. La contrainte imposée ne permet pas aux agents d'envisager l'avenir un peu plus sereinement. Les « mots rassurants » de notre DRFIP n'y changeront rien.

Par ailleurs, **FO** fait aussi remarquer que le motif invoqué, pour le délai (trop long) de transmission des cartes, était dû selon la Direction à *des discussions interministérielles*. Nous soulignons donc que nous devons logiquement nous attendre à des remaniements sur quelques cartes parmi les DOM/Corse... ?? (seules cartes qui sont restées « secrètes » jusqu'en Août). **FO** reste très sceptique quant à ces éventuels remaniements...à suivre.

A 10h, le sujet de l'amiante est abordé. En effet, les services de Saint Benoît ont fait l'objet d'un droit de retrait suite à des travaux. Notre DRFIP montre, une nouvelle fois, des difficultés à suivre une procédure, il est vrai, extrêmement compliquée. **FO** rappelle que ces procédures **n'empêchent pas notre DRFIP de faire preuve de logique et de bon sens**. La Direction reste maître, et devrait être capable d'apprécier un risque en fonction de tous les éléments dont elle dispose. En l'occurrence à Saint Benoît, il apparaît évident que le risque est présent et que toutes les précautions doivent être prises avant perçage du sol.

L'historique de Lacaze et St Benoît montre clairement l'absence de logique dans le suivi des dossiers amiante.

A 11 h30, l'ordre du jour peut enfin être abordé.

FO vote (seul) contre le PV des séances du 25/05 et 15/06/2018, soit + d'un an après...

Les fiches de signalement sont avancées dans l'ordre du jour (Douane). Il apparaît de fortes tensions internes aux services. Les représentants de personnels sont trop souvent victimes de difficultés vis à vis des services.

12h15 la séance est levée, cependant Solidaires, suivi de CGT, annoncent qu'ils ne siégeront pas l'après midi, au motif que les questions abordées ne leur paraissent pas assez importantes.

FO ne comprend toujours pas ce type de position pour des représentants de personnels. De plus, des questions « pour avis » restent à abordées, des orientations de travaux doivent être prises, et enfin les temps de paroles accordés aux représentants de personnels restent précieux et nécessaires à nos yeux.

13h30, la séance rouvre donc avec un seul représentant des quelques centaines d'agents « Réunion »... **FO lé là..**

Le PAP :

FO rappelle que pour ce qui concerne les temps de pause : PARFOIS CE SONT LES SERVICES qui doivent organiser les temps de pause. En effet, les agents ont parfois des difficultés à prendre la pause, notamment en réception (Accueil primaire, caisse, qmatic etc). La Direction nous indique qu'elle diffusera donc aux chefs de services les consignes pour ORGANISER DES TEMPS DE PAUSE au sein des services.

La Direction nous rappelle aussi qu'elle a bien reçu les revendications du personnel de Lacaze (par l'intermédiaire de **FO** là aussi).

Des « boutons d'alertes » devraient être mis en place dans les Box d'accueil. **FO** signale que ces boutons d'alerte peuvent aussi être installés auprès des « agents QMATIC, Primaire » qui sont souvent en première ligne et parfois relativement isolés des services. Nous rappelons aussi l'importance de prendre en compte l'évolution programmée des services pour ces investissements.

FO vote contre le PAP. Le DUERP présente notamment trop de difficultés dans les services. Celles-ci vont en empirant et cela n'est pas acceptable. Les suppressions de personnels n'annoncent pas d'amélioration du côté « RPS »

Les risques de chutes sont bien pris en compte et des travaux sont programmés (parking Lacaze, Champ Fleuri + problèmes de câblage au sol dans certains services) **FO** rappelle aussi les risques de chutes en escaliers qui sont souvent lourds de conséquences.

Des travaux sont annoncés dans les modulaires (15 jours de travaux pour isolations thermiques et intempéries). Le personnel sera mis à l'abri des nuisances sonores. **FO** rappelle que ces travaux ne doivent pas faire oublier que ces modulaires ne sont pas destinés à constituer des bureaux permanents. Cette demande de **FO** a été soumise dès l'arrivée de notre Directeur dans notre département.

FO demande la prise en charge d'une formation CHSCT.

Gestes Secours: **FO** demande: comment la direction parviendra-t-elle à former 80% des agents aux gestes secours? Devant ce programme (très) ambitieux, nous ne savons toujours pas combien d'agents sont formés à la DRFIP. C'est inquiétant. **Nous demandons un «planning» réaliste...**Nous demandons aussi quelle « formation » est prévue (simple speech, ou mise en pratique et évaluation de la capacité à intervenir en situation ?)

La réglementation oblige aussi l'information de l'installation de caméra « vidéo-protection » : St Leu = 5 caméras / St Benoit Municipale = 6 caméras

Formation au risque routier : **FO** signale l'importance de cette formation et notamment pour les 2 roues qui sont très vulnérables sur les trajets.

FO a voté « globalement pour » la programmation et les devis de ces travaux/projets.

FO restera vigilant ! Vous aussi, transmettez-nous vos revendications !!

Vos Délégués **FO** G.JUSTOME (Titulaire / DRFIP) F. SAMAIN (Suppléante / Douane)

FO - DGFiP Réunion, ZAC BANK 1, rue du Père Raimbault CS 97751 Saint-Pierre CEDEX